



**Ecole fondamentale libre « La Petite Source »
Enseignement Spécialisé de Type 8**

Avenue des sapins, 27E
1390 Biez
010 / 86 24 17
direction@lapetitesource.be

Projet d'établissement, pédagogique et éducatif 2024-2027

Plan :

1 Quelques définitions

- a) L'enseignement spécialisé
- b) Les différents types de l'enseignement spécialisé

2 Description de « La Petite Source »

- a) Situation-partenariat
- b) Qui y accueille-t-on ?
- c) Objectifs généraux
- d) Organisation pratique
 - Nos classes
 - Notre équipe
 - Notre pratique
 - Conseil de classe, PIA, bulletin
 - Réunions du personnel
 - Partenariat et intégration

3 Nos projets prioritaires

- a) Activités hebdomadaires
- b) Activités occasionnelles

1 Quelques définitions

a) L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé est un enseignement destiné aux enfants qui, sur base d'un examen multidisciplinaire, doivent bénéficier d'un enseignement adapté en raison de leurs besoins spécifiques et de leurs possibilités pédagogiques.

b) Les différents types de l'enseignement spécialisé

Les 8 types :

Type 1 : destiné aux enfants présentant un retard mental léger,

Type 2 : destiné aux enfants présentant un retard mental modéré et/ou sévère,

Type 3 : destiné aux enfants atteints de troubles structurels du comportement et de la personnalité,

Type 4 : destiné aux enfants atteints de déficiences physiques,

Type 5 : destiné aux enfants malades et/ou convalescents,

Type 6 : destiné aux enfants atteints de déficiences visuelles,

Type 7 : destiné aux enfants atteints de déficiences auditives,

Type 8 : destiné aux enfants atteints de troubles de l'apprentissage.

2 Description de « La Petite Source »

a) Situation

La Petite Source est une école primaire de type 8, elle est école siège du Pôle Ptari qui suit les projets d'intégration et aide à la mise en place d'aménagements raisonnables au sein des écoles ordinaires.

Notre école se situe à Biez, au calme, à l'arrière de la maison de repos « la résidence du parc ». Nous avons la chance d'être entourés de verdure, un petit chemin carrossable nous amène à l'école. En plus de nos locaux classes nous avons un grand réfectoire qui peut accueillir les repas des enfants, pas de repas chauds ni de soupes chez nous. Le réfectoire nous sert aussi de salle des fêtes et de lieux de rassemblement pour les activités que nous organisons durant le temps scolaire avec les enfants mais aussi pour les festivités de l'école. Nous avons une salle de gym sur place mais nous bénéficions aussi du Hall Sportif situé à Bossut pour nos cours d'éducation physique, les bus de la commune s'occupent des trajets. Chaque année certaines classes s'occupent du potager, d'autres de la mare. Nous profitons aussi des alentours pour des promenades et leçons dans les bois environnants. Plusieurs de nos titulaires portent un projet d'école du dehors, d'autres de classes flexibles. La moitié de nos classes sont équipées de tableaux interactifs, nous alternons les moments devant un écran et sans écran dans nos classes et accompagnons les enfants à la découverte de la digitalisation sans pour autant les submerger. A terme, notre souhait est de pouvoir équiper toutes nos classes de ces écrans qui permettent de nombreux apprentissages et découvertes.

b) Qui y accueille-t-on ?

Les enfants qu'on accueille ont des troubles spécifiques d'apprentissage : difficultés en lecture, en calcul, en langage, en orthographe, en motricité, de type dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dysorthographe et dyspraxie. Ils peuvent également présenter des troubles massifs de l'attention, de la concentration, de la mémoire. Selon leur parcours, certains enfants peuvent avoir une blessure narcissique, une perte de confiance en eux.

c) Objectifs généraux

Nous visons l'acquisition des mêmes compétences que celles de l'enseignement fondamental ordinaire, nous adaptant aux difficultés et au rythme des enfants en référence au programme intégré. Dans ce sens, les compétences de base (« savoir lire, écrire, écouter, parler » ; « savoir compter, calculer, raisonner, gérer ») ont une place capitale dans nos objectifs.

Chaque enfant qui arrive chez nous suit un parcours personnel en fonction de ses forces et difficultés. Certains élèves repartent, en cours de primaire, vers l'enseignement ordinaire, ils peuvent alors, après un an dans une école spécialisée, bénéficier d'une intégration, mécanisme de soutien de l'enfant qui retourne dans l'enseignement ordinaire, les pôles offrent 4 périodes par semaine d'aide, par un enseignant ou un paramédical outillé à aider l'enfant dans son parcours scolaire. D'autres enfants restent avec nous jusqu'à la fin du parcours primaire, et peuvent, en fonction de leurs besoins, passer un CEB à l'école de La Petite Source et retourner en 1^{ère} secondaire commune, ou, sans CEB, en 1^{ère} différenciée, ou encore, continuer leur parcours en enseignement spécialisé secondaire. Le parcours futur de chaque enfant est déterminé en concertation avec l'équipe de l'école, le PMS, les parents, en fonction des besoins du jeune.

Par ailleurs, nous poursuivons également des objectifs d'autonomie, de solidarité et de créativité avec les enfants afin qu'ils puissent prendre leur place dans la société.

Nous respectons le rythme et les troubles de chaque enfant.

Nous veillons également à l'importance de ne pas comparer l'enfant à une norme de l'enseignement ordinaire mais bien à sa propre évolution.

Notre école fait partie du réseau libre confessionnel catholique. Elle veille donc à l'éducation spirituelle de chaque enfant. Nous partageons avec les enfants les valeurs chrétiennes dans le respect de la liberté de culte de chacun.

d) Organisation pratique

▪ Nos classes

Les 6 classes comptent un maximum 14 élèves.

Nous avons autres 4 classes de langage, qui elles, comptent au maximum 12 élèves, les classes de langage travaillent avec une méthode adaptée nécessaire aux enfants ayant une dysphasie, trouble du langage oral, ou d'autres enfants avec des besoins spécifiques en terme de langage, tant en réception qu'en compréhension.

Les classes se répartissent en 4 niveaux de maturité. Chaque maturité est l'état de développement nécessaire atteint par l'élève dans son cursus scolaire dans tous les domaines particuliers qui assurent son épanouissement le plus complet.

Maturité 1 : ce stade correspond au niveau des apprentissages préscolaires. (M3-P1)

Maturité 2 : ce stade correspond à l'éveil aux premiers apprentissages scolaires. (P1-P2)

Maturité 3 : ce stade correspond à la maîtrise et au développement des acquis. (P3-P4)

Maturité 4 : ce stade correspond à l'utilisation fonctionnelle des acquis. (P4-P6)

▪ Notre équipe

Notre école est composée d'une équipe élargie et motivée.

- *Instituteurs et institutrices (titulaires et maîtres d'enseignement individualisé : MEI).*
- *Professeurs d'éducation physique et de religion catholique.*
- *Equipe paramédicale :*
 - Logopèdes.
 - Kinésithérapeute.
 - Neuropsychologue.
- *Secrétariat*
- *Direction*
- *Educ et Sport ASBL : engage les surveillants pour les temps de midi et les garderies.*

➤ Les formations

La formation continuée du personnel éducatif est indispensable et obligatoire, elle contribue entre autres à la professionnalisation des équipes. La recherche est en pleine évolution, il est essentiel pour les équipes éducatives de pouvoir approfondir la réflexion face aux pratiques, d'enrichir celles-ci, dans l'intérêt de l'enfant et de son évolution. Quelques exemples de spécialisations : gestion mentale, Brain gym, les différents « dys », etc.

➤ Les conférences pédagogiques

Durant l'année scolaire, plusieurs journées de conférences pédagogiques sont organisées. Tous les membres de l'équipe éducative se retrouvent autour d'un thème afin de se former

et d'échanger leurs pratiques.

- *Nos pratiques au quotidien*

Pour certaines matières (notamment les cours de français et de mathématiques) les enfants sont répartis non plus nécessairement par classe, mais selon des groupes de besoins modulables. Les MEI participent à l'organisation de ces groupes de besoin, ils peuvent également apporter un suivi plus individuel. La différenciation et l'individualisation des apprentissages restent au centre des préoccupations des enseignants. Ces derniers veillent à répondre le plus adéquatement possible aux besoins et au niveau de compétence de chaque enfant.

Nous bénéficions d'aides paramédicales : des prises en charge logopédiques, kiné, neuropsychologie et MEI sont envisagées sous forme de prises en charges individuelles et ou petits groupes. Elles visent à soutenir l'enfant en difficulté que ce soit en lecture, en expression écrite, en mathématique, en graphomotricité,

Enseignants et paramédicaux travaillent en partenariat, les concertations sont régulières pour affiner au mieux le suivi des enfants, notamment pour l'utilisation de logiciels d'aide. Pour certains enfants présentant des difficultés spécifiques (dyspraxie, dyslexie sévère, ...), nous proposons des logiciels informatiques pour améliorer certaines compétences telles que la lecture, le graphisme ou la géométrie

Pour permettre l'utilisation de ces logiciels, les enfants bénéficient d'une méthode spécifique d'apprentissage du clavier. Nous travaillons principalement avec des ordinateurs portables pour les apprentissages, il y a plus de diversité d'outils, qui sont souvent plus modulables et sont des outils plus durables, notre idée étant aussi d'équiper l'enfant pour son futur à long terme, tant en secondaires que par la suite. Cependant nous sommes aussi formés à accueillir des enfants sur tablette Android ou Apple.

- *Le conseil de classe, le PIA, le bulletin*

Le conseil de classe réunit dans la mesure du possible : la direction, le titulaire, un membre de l'équipe paramédicale minimum, ainsi que des membres de notre P.M.S. Il a lieu 3 fois par an pour chaque classe.

Le conseil de classe permet la mise en commun d'informations concernant l'enfant, permettant la clarification des choix pédagogiques et thérapeutiques afin d'affiner de façon précise les choix d'orientation pour chaque enfant.

En général, les décisions prises au conseil de classe sont transmises aux parents lors des remises des bulletins. Elles peuvent aussi être communiquées par un membre du PMS ou par la direction de l'école.

Le P.I.A. (plan individuel d'apprentissage) est élaboré pour chaque enfant.

Il comprend les objectifs définis collectivement par l'équipe éducative lors du conseil de classe. Il encourage l'implication de l'enfant dans ses apprentissages par une prise de conscience de ses ressources et de ses difficultés. Il constitue une trace d'échange entre les parents, l'école et le PMS. Il suivra l'enfant durant toute sa scolarité au sein de notre école.

Le bulletin est avant tout un outil de communication entre les enseignants, l'enfant et les parents. Le bulletin met en avant les compétences acquises par l'enfant en tenant compte de ses difficultés.

Nous souhaitons qu'il soit accessible et qu'il rende compréhensible les observations et évaluations réalisées par l'équipe éducative.

Plusieurs **réunions de parents** sont organisées durant l'année lors de la remise de ces bulletins. Les réunions de parents individuelles et collectives sont des moments très privilégiés de rencontre et de dialogue pour une meilleure compréhension de l'enfant.

- La première réunion de parents de l'année est souvent collective afin de présenter le projet d'école, les projets de classe, les méthodes utilisées, les attentes de l'enseignant, ...
 - Les deux réunions suivantes sont individuelles et ont lieu durant l'année scolaire.
 - Des réunions individuelles peuvent s'organiser ponctuellement à la demande de l'équipe éducative et/ou des parents.
- **Réunions du personnel** (réunissant direction, équipe éducative et éventuellement le Pouvoir Organisateur)

Les réunions du personnel et le travail collaboratif sont organisés toutes les deux semaines et ont pour but de faire circuler l'information concernant la vie de l'école, favoriser la communication et susciter les débats, permettre la prise de décisions collectives, être le reflet des instances de concertations existantes (P.O. : pouvoir organisateur, A.P. : association des parents)

▪ **Partenariats**

- **Le centre PMS** (psycho-médical-social)

Le Centre PMS libre de Wavre 2 est un **partenaire** de l'école La Petite Source.

Sa mission est d'assurer **le suivi et l'accompagnement des élèves** tout au long de leur scolarité sur le plan psycho-médico-social.

Tout particulièrement dans l'enseignement spécialisé où la guidance PMS est obligatoire, il veille à l'évolution de chaque enfant, en renforçant les liens de collaboration avec l'école notamment par une présence régulière aux conseils de classe.

Dans le cadre de cet accompagnement des élèves,

- Il offre ses services et accueille les demandes des enseignants, des élèves et de leurs parents ;
- Il contribue à évaluer le développement de l'enfant, à repérer d'éventuelles difficultés et à rechercher des pistes possibles pour y remédier ;
- Il assure une guidance lorsqu'elle est souhaitée ;
- Il est soucieux de la prévention des difficultés et de l'éducation à la santé ;
- Également disponibles pour les parents, il est attentif à les soutenir et à répondre à leurs questions, en toute indépendance vis-à-vis de l'école ;
- Il apporte son aide à l'orientation, tout au long de la scolarité de l'élève mais aussi à des moments particuliers.

Les règles légales propres à l'enseignement spécialisé prévoient qu'un avis soit obligatoirement pris auprès du centre PMS pour tout changement d'orientation.

Lorsque les enseignants sollicitent une intervention pour un élève, il souhaite que les parents en soient informés et qu'ils y soient associés.

Les interventions sont gratuites et peuvent s'exercer tant à l'école qu'au centre PMS à Wavre.

Le centre respecte les règles du secret professionnel.

Il vous invite à consulter notre site www.pms-wavre2.be (ou www.centrepms.be) puisqu'il permet d'en savoir plus sur ses collaborateurs, ses missions, ses projets, ses partenaires, etc.

- **L'Association de Parents (AP)**

Le but de l'Association de Parents est de promouvoir l'enseignement et l'éducation des enfants fréquentant l'école, par une étroite collaboration avec la direction, les membres de l'équipe éducative et le Pouvoir Organisateur.

Ses buts spécifiques sont les suivants :

- Amener les parents à prendre conscience de l'importance de leur rôle dans l'œuvre éducative de leurs enfants.
- Créer des échanges entre parents, enseignants et élèves en vue de réaliser une véritable communauté éducative.
- Prévoir et organiser toute action utile au bon développement de l'école.
- Soutenir financièrement et humainement le PO et le corps professoral dans leur souci d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions matérielles possible.

!!! N'hésitez pas à vous investir et à rejoindre cette association !

Celle-ci est ouverte à tous les parents de l'école.

- **Le Conseil de participation**

Est une instance légale et nécessaire au bon fonctionnement de l'école. C'est un lieu de concertation qui regroupent l'ensemble des représentants des acteurs du monde scolaire autour de la table. Il s'agit de discuter des questions collectives.

Les membres partagent leurs avis, réfléchissent ensemble et construisent une école qui reflète les souhaits et priorités des groupes d'acteurs qu'ils représentent, dans le respect de ses missions.

3 Nos projets prioritaires

Chaque année, à la rentrée, en concertation avec les enseignants et paramédicaux, nous choisissons un thème pour l'année scolaire. Plusieurs activités sont proposées en lien avec ce thème. Toutes ces activités ne sont pas proposées à tous les élèves. Celles-ci dépendent de l'organisation de chaque classe et de l'année scolaire en cours.

- Bibliothèque, à l'école, chaque classe y passe toutes les deux semaines, les enfants peuvent emprunter un livre et le ramener à la maison.
- Travaux manuels
- Modules (art, cuisine, nature...)
- Classes vertes, sportives...
- Sorties culturelles
- Tournoi de crosse canadienne
- Journée sportive
- Théâtre
- Marche parrainée

- Petit déjeuner de Noël
- Fancy-Fair
- Activité autour du thème de l'école
- Projet intergénérationnel
- Journée Castor